





Les Directeurs (SPIP) de la région Est rejoignent le mouvement des SPIP

La filière insertion et probation a été exclue des mesures « historiques » annoncées par le ministère fin décembre 2015. Obtenues sous couvert du plan de lutte contre le terrorisme (PLAT), elles consistent en un abondement en ressources humaines et en mesures indemnitaires pour seulement une partie des personnels pénitentiaires.

Les SPIP tiennent une place essentielle dans la prévention de la récidive, la réinsertion et dans la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. L'implication de ses professionnels dans le cadre du PLAT est considérable, à la hauteur de leur savoir-faire.

Par ailleurs, les différents corps de la filière n'ont connu aucune avancée statutaire ou indemnitaire depuis de trop nombreuses années, à l'inverse d'autres corps de l'administration pénitentiaire, alors même que les missions des SPIP n'ont cessé de croître notamment par l'application de la loi du 15 août 2014.

Depuis l'appel intersyndical du 5 février dernier, aucune réponse n'a été apportée ni par le ministère de la justice, ni par la direction de l'AP.

Face à cette situation inique, les directeurs présents à la réunion d'information syndicale du 24 mars dernier, ont décidé de porter les revendications suivantes :

- —ouverture des négociations statutaires pour les DPIP et CPIP
- —remise à niveau de l'indemnitaire
- ----suppression de la préaffectation dès la prochaine promotion de CPIP
- ----application d'un plan de recrutement à la hauteur des besoins identifiés des SPIP
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP

Prenant acte de cette nouvelle mise à l'écart, nous Directeurs en SPIP décidons :

- De ne plus procéder au badgeage sur Origine à l'instar des autres corps de direction de l'AP.
- D'appeler au rassemblement national du 10 mai 2016 à Paris, pour faire entendre dans un élan unitaire et massif, nos revendications et d'organiser nos services pour permettre à un maximum de personnels de s'y rendre.
- De transmettre des courriers d'information sur l'état et difficultés de nos services respectifs, et sur les revendications de la filière, aux parlementaires et aux élus locaux.
- De transmettre très régulièrement à notre administration les difficultés, l'humeur et l'état de nos services.
- De présenter le mouvement en ouverture de toute réunion institutionnelle ou partenariale.
- D'intégrer dans nos messages électroniques le message suivant : « la filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » accordées récemment aux personnels de l'AP dont elle fait pourtant partie. Les directeurs en SPIP de l'inter-région Est seront en mouvement, dans un cadre intersyndical, jusqu'à l'ouverture de négociations statutaires et l'obtention de la reconnaissance qui est due à l'ensemble de la filière, alors même que l'augmentation constante des missions des SPIP, à moyen dégradé, met à mal la prévention de la récidive et la gestion des risques ».

Une nouvelle rencontre des Directeurs de la filière SPIP se tiendra le 19 avril prochain à NANCY.